

23. Anglais

23.1. Présentation de l'épreuve

Le format de l'épreuve est identique en langue obligatoire et facultative. En vingt minutes, les candidats doivent sélectionner l'un des deux articles tirés de la presse anglophone récente proposés par l'examineur, en préparer un compte rendu synthétique et structuré ainsi qu'un commentaire argumenté et illustré, qu'ils exposent ensuite à l'examineur pendant dix minutes maximum. La seconde partie de l'épreuve, d'une durée d'environ dix minutes, prend la forme d'un échange avec l'examineur.

Les articles proposés, d'une longueur comprise entre 500 et 600 mots, portent sur des sujets d'actualité dans les pays anglophones et en lien avec l'année scolaire en cours.

L'évaluation prend en considération, de manière équilibrée, la maîtrise de la langue anglaise, la fluidité de l'expression orale continue et la capacité à interagir de façon pertinente.

La préparation et le passage s'effectuent dans la même salle. Afin de limiter les perturbations sonores, un casque anti-bruit a été mis à disposition par le concours cette année. Les candidats peuvent également prévoir des protections auditives personnelles. Annoter le document pendant le temps de préparation est autorisé. Il est utile de se munir d'une montre non connectée ou d'un chronomètre pour bien gérer son temps pendant l'épreuve. Le brouillon est fourni, pas les stylos.

23.2. Analyse globale des résultats

Les notes s'échelonnent de 2 à 20 et traduisent la diversité des prestations observées.

Dans l'ensemble, l'expression anglaise est satisfaisante et fluide (la note maximale en qualité de langue étant régulièrement attribuée) et l'échange avec l'examineur se déroule de manière satisfaisante, ce dernier étant caractérisé par une interaction pertinente et efficace.

Les principales pistes d'amélioration concernent le compte rendu de l'article, la formulation de la problématique ainsi que le commentaire.

23.3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

23.3.1. La gestion du temps de parole

La prise de parole en continu doit s'inscrire dans une durée de 8 à 10 minutes. Le jury n'hésite pas à interrompre les candidats au bout de 10 minutes afin de préserver un temps suffisant pour l'entretien.

Un compte rendu bien mené, incluant la transition vers le commentaire, ne doit pas excéder 5 minutes.

Les prestations trop brèves ou les comptes rendus trop longs (plus de 5 minutes) sont lourdement pénalisés lors de l'évaluation.

23.3.2. Le compte rendu

L'introduction doit s'ouvrir par une phrase d'accroche à la fois dynamique et pertinente, suivie de la présentation des informations essentielles relatives à l'article. Mentionner l'idée principale du document ne constitue pas une accroche.

Une attention particulière doit être portée à l'analyse du titre, l'identification de la source, la nature de l'article et à l'explicitation du contexte géographique et culturel. Cette démarche permet de saisir correctement l'argumentation, le message de l'auteur ou du journal et d'éviter toute interprétation erronée. Ne pas voir, par exemple, qu'un article est une tribune écrite par la Ministre de l'Éducation en Grande-Bretagne limitera la portée de l'analyse et de l'accès au sens.

De même, les erreurs sur l'identité de l'auteur peuvent entraîner des malentendus préjudiciables, comme ce fut le cas d'un article sur la masculinité toxique aux États-Unis, attribué à tort à un homme alors que son autrice, Rebecca Shaw, était facilement identifiable.

Enfin, la mise en évidence de l'orientation politique de l'organe de presse dont est issu l'article est à ne pas négliger car elle peut avoir une influence notable sur la teneur de l'argumentation.

Le compte rendu doit être synthétique, structuré et doit s'articuler autour de trois ou quatre idées centrales contenues dans l'article qu'il convient de reformuler. Il faut éviter d'annoncer une division de l'article en trois ou quatre sous-parties artificielles qui ne correspondent pas aux idées centrales. Les comptes rendus linéaires ou descriptifs ("*The journalist begins by saying*"... "*Then he says*"... "*He concludes by saying*", "*We are told that*..." ...) sont à proscrire. Le ton de l'article est à prendre en considération afin de percevoir et de mettre en évidence l'humour ou l'ironie qu'il peut contenir.

23.3.3. La transition

Concise et précise, elle permet de dégager la problématique à laquelle répondra le commentaire à partir des enjeux soulevés par le document. Dire "*I'll now move on to my commentary*" ou "*This is it for my summary and now I'll develop a few points*" ne constitue pas une transition recevable.

La problématique ne doit pas être trop restrictive ni descriptive. Le questionnement en 'why' est à éviter car il conduit, dans le commentaire, à un catalogue de raisons, au détriment d'une véritable réflexion et mise en perspective des questions soulevées par le document. De même, il est vivement conseillé d'éviter les questions fermées, nécessairement réductrices sur le plan de la réflexion.

Un plan cohérent doit répondre à la problématique de manière pertinente sans recourir à des schémas mécaniques de pensée où l'on retrouve trop souvent causes, conséquences et solutions. Le simple fait d'annoncer son plan ne dispense pas de soigner l'enchaînement logique entre les parties du commentaire.

23.3.4. Le commentaire

Le classement des prestations repose principalement sur la qualité de l'analyse proposée dans le commentaire et le degré de conceptualisation, ce dernier étant souvent limité. À titre d'exemple, les commentaires sur l'IA générative se concentrent davantage sur la mécanisation des tâches, reprenant les clichés des *Temps modernes* de Chaplin, plutôt que sur les véritables risques qu'elle représente pour les cols blancs et les professions non manuelles.

Les connaissances civilisationnelles de la sphère anglophone sont essentielles pour appuyer le propos par des exemples concrets, mais elles ne dispensent pas d'une réflexion personnelle.

L'effet de loupe créé par le second mandat de Trump a conduit certains à envisager n'importe quel sujet d'actualité sous le prisme réducteur de ses déclarations outrancières. Les articles antérieurs à janvier 2025, sans lien avec l'élection présidentielle, ont donc parfois fait l'objet de remarques anachroniques et de raccourcis simplistes. Inversement, les enjeux britanniques et canadiens ont été totalement occultés, alors que l'année écoulée a été riche en événements politiques et socio-économiques dans ces deux pays.

Il est fréquent que la spécificité du support ne soit pas identifiée ni pleinement prise en compte, ce qui conduit à privilégier des associations d'idées préjudiciables. À titre d'exemple, un article traitant des méfaits du sur-tourisme et de la nécessité de concilier les intérêts économiques, la préservation du patrimoine et le respect des populations locales peut donner lieu à un développement portant sur les vols d'objets durant les empires coloniaux et la restitution de ces biens aux pays d'origine, voire la création de musées dans ces pays, ce qui constitue un hors-sujet.

Comme le rappellent les précédents rapports, le commentaire ne doit pas se limiter à un simple placage du cours, un catalogue d'exemples ni dériver vers des développements opportunistes liés à l'actualité immédiate.

De nombreux exemples ancrés dans la sphère anglophone ont été cités cette année, ce qui constitue une amélioration notable par rapport à l'an passé. Cependant, leur exploitation demeure limitée, et ces exemples sont insuffisamment intégrés dans une argumentation structurée et convaincante.

Il convient par ailleurs d'éviter les discours militants ou idéologisés et de privilégier une argumentation nuancée et équilibrée.

La conclusion, souvent omise par manque de temps, doit permettre de répondre de façon succincte à la problématique posée, et ne doit pas consister à répéter le contenu du commentaire.

Les prestations les plus abouties ont su établir un dialogue constructif et structuré avec l'article sélectionné, en abordant les questions laissées en suspens et en proposant des prolongements pertinents à la réflexion.

23.3.5. L'échange

Invités à préciser ou corriger un point de leur présentation et à apporter des arguments complémentaires pour étayer leur position, la majorité des candidats fait preuve d'une très bonne réactivité et s'exprime avec aisance lors de l'échange.

Il est conseillé d'éviter les réponses trop courtes ou hâtives, tout comme les discours répétitifs reprenant ce qui a déjà été dit ou les digressions trop longues sans lien explicite avec la question. Malgré une réelle volonté d'interagir, les réponses restent parfois un peu trop en surface au niveau du fond et peinent à prendre du recul.

23.3.6. La qualité de la langue

Le niveau de langue observé est globalement satisfaisant et l'expression relativement fluide. Toutefois, on remarque un manque de variété lexicale marquée par l'usage répétitif d'adjectifs génériques comme *dangerous*, *interesting*, *important*, *bad*, *good*, *big*. Les terminaisons en *-ed* ou *-ism* sont souvent mal prononcées, tout comme le /h/ aspiré, soit omis là où il est requis, soit ajouté de manière inappropriée.

Le message est parfois débité sur un ton monocorde, ce qui nuit à sa clarté.

D'un point de vue phonologique, il est important de prêter une attention particulière à l'intonation montante dans les phrases affirmatives. D'un point de vue grammatical, il est essentiel

de maîtriser la structure de la forme interrogative afin de poser une problématique claire et pertinente.

23.4. Conclusion

Dans l'ensemble, les prestations reflètent un travail préparatoire sérieux. Le jury tient à saluer les excellentes performances qu'il a eu plaisir à écouter, témoignant d'une aisance linguistique remarquable et d'une compréhension approfondie des enjeux contemporains.